

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Wahlen
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Arnold, Beat (svp/udc,UR) NR/CN
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wahlen, 2016*.
Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1
Wahlen in kantonale Regierungen	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Wahlen in kantonale Regierungen

WAHLEN
DATUM: 28.02.2016
DIANE PORCELLANA

Pour l'élection majoritaire du **gouvernement uranais** dans les vingt circonscriptions électorales, trois des sept anciens membres du gouvernement n'ont pas déposé de candidature. Les motifs justifiant leur non-participation sont, pour Josef Dittli (plr), son élection au Conseil des Etats le 18 octobre 2015, pour le socialiste Markus Züst, sa démission du gouvernement et, pour Beat Arnold (udc), sa nomination au Conseil national. Les trois membres du PDC – Beat Jörg, Heidi Z'Graggen et Urban Camenzind – se représentent, ainsi que la PLR Barbara Bär. Outre ces candidatures, l'UDC propose deux nouveaux candidats – Alois Arnold-Fassbind et Petra Simmen –, le Parti libéral radical trois candidats – Toni Epp, Urs Janett et Roger Nager – et le Parti socialiste la candidature de Dimitri Moretti. Barbara Bär avait tout de suite été désignée lors du premier tour de l'Assemblée des délégués PLR. A l'issue de l'Assemblée, Urs Janett et Toni Epp ont aussi été choisis comme candidats officiels. Roger Nager a décidé de poser sa candidature, sans soutien de son parti en décembre 2015. La candidature de Petra Simmen a été critiquée lors de la campagne, car jugée comme moralement et éthiquement problématique. Si elle est élue, elle pourrait être à la tête de la direction de la sécurité. Son élection pourrait alors placer son mari, chef du Schwerverkehrszentrum Uri, sous ses ordres. L'UDC décide, malgré cette critique rédigée dans le Neue Urner Zeitung du 12 décembre 2015 par le rédacteur Bruno Arnold, de la présenter, tout comme Alois Arnold-Fassbind.

Au premier tour, avec une participation de 61,6% et une majorité absolue de 7'599 voix, les quatre anciens membres sont réélus – en tête Beat Jörg (11'138 voix), suivi de Urban Camenzind (10'424 voix), de Heidi Z'Graggen (9'847 voix) et de Barbara Bär (8'497 voix). Roger Nager est également élu avec 7'841 voix. Bien qu'il n'était pas le candidat officiel du Parti libéral radical, son élection a permis à ce dernier de conserver le siège laissé vacant par Josef Dittli.

Pour le deuxième tour, encore deux sièges sont à attribuer. Le PLR repropose Urs Janett, tout comme le PS Dimitri Moretti et l'UDC Petra Simmen. Avec une participation de 40,9% sont élus, le 10 avril 2016, Urs Janett avec 7'248 voix et Dimitri Moretti avec 4'994 voix. La candidate UDC, avec 4'593 voix, n'était pas très loin du candidat socialiste. Les socialistes ont réussi à garder leur siège, contrairement à l'UDC, qui a perdu son siège au profit du PLR. L'UDC, après six ans au gouvernement, en a été congédié. L'UDC fait face, suite à la nomination de Beat Arnold au Conseil national, à la difficulté de trouver des candidats potentiels. Le PS, qui a souvent brandit l'argument du respect de la concordance, a réussi à maintenir son siège.¹

1) Résultat deuxième tour; Résultat premier tour ; URZ, 11.12., 18.12.15; TA, 29.2.16; NZZ, 11.4.16